

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

**ACTEE** Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique



## NEWSLETTER

# Numéro 22

Mars 2023

### ZOOM sur la loi tiers financement

Le 30 mars 2023 la loi tiers financement à été voté afin de faciliter et accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics, la loi ouvre le tiers-financement à l'État, aux collectivités locales et à leurs établissements publics. Ce tiers-financement doit être expérimenté pendant cinq ans.

Vous pouvez retrouver l'article de loi en cliquant [ICI](#)



### ACTEE 2 : Rappel des dispositifs d'aides en cours

- ACT'EAU : renforcer l'efficacité énergétique des piscines et centres aquatiques

Dépôt des dossiers: au fil de l'eau jusqu'au **16/04/2023**

Pour consulter le cahier des charges ACT'EAU : [CLIQUEZ ICI](#)

Pour consulter le guide relatif aux enjeux et aux pistes d'actions pour réduire les consommations d'eau et d'énergie dans les piscines et centres aquatiques : [CLIQUEZ ICI](#)

- ACTEE CUBE.Ecoles : des économies d'énergie pour 200 écoles primaires

Pour vous inscrire aux webinaires CUBE.Ecoles : [CLIQUEZ ICI](#)

Pour prendre contact, s'informer ou s'inscrire challenge : <https://www.cube-ecoles.org/>

- LUM'ACTE : pour les projets de rénovation de l'éclairage extérieur

Dépôt des dossiers: au fil de l'eau jusqu'au **30/05/2023**

Pour consulter le cahier des charges LUM'ACTEE et visionner le replay du webinaire : [CLIQUEZ ICI](#)

- ETRIER : pour soutenir les petites communes rurales isolées

Dépôt des dossiers: au fil de l'eau jusqu'au **17/04/2023**

Pour consulter le cahier des charges ETRIER : [CLIQUEZ ICI](#)

- EFF'ACTE : pour accompagner l'effacement des consommations électriques

Renouvellement du programme phase 2 à partir du 29/03/2023.

Pour consulter le cahier des charges et les ressources associées : [CLIQUEZ ICI](#)

## Webinaire : Le Fonds vert.

*Le Fonds vert est un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Ce fonds est inscrit dans la loi de finances 2023 et coordonné par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, du Ministère de la transition écologique. Il s'élève à 2 milliards d'euros et il est géré de façon déconcentrée au niveau des préfets de région et de département.*

**En quelques chiffres :**

**25 millions d'euros** dédiés à l'ingénierie dans le fonds vert

**5000** dossiers déposés

Près de **8 milliards** d'investissements

**70 %** des demandes concernent la rénovation énergétique.

ACTEE et le Fonds vert sont des programmes complémentaires dont le premier subventionne la partie ingénierie et le second subventionne la partie travaux. De plus, le Fonds vert est cumulable avec d'autres financements de l'Etat mais devra respecter la limite de 80% d'aides de l'Etat sur le projet.

Dans le cadre de cette complémentarité, le programme **ACTEE organise un webinaire autour du fonds vert le vendredi 14 avril de 10h à 11h.**

Lors de ce webinaire, nous vous présenterons ce qu'est le Fonds vert et nous nous intéresserons principalement au premier axe de ce fonds : « Renforcer la performance environnementale ». Nous aborderons plus en précisions les deux thématiques suivantes : la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux et la modernisation de l'éclairage public. Enfin, nous vous présenterons le processus de candidature à ce fonds.

**Vous trouverez ci-dessous le lien d'inscription pour suivre ce webinaire : [CLIQUEZ ICI](#)**

## **Le programme Eff'ACTE : la dynamique d'effacement se poursuit dans les collectivités !**

La première session de candidature de l'AAP Eff'ACTE s'est terminée le 15 mars. Plus d'une quinzaine de candidatures ont été reçues de collectivités pionnières souhaitant se lancer sur ce

sujet novateur à travers l'ensemble du territoire. Ces candidatures sont actuellement à l'étude par notre jury et des réponses seront fournies courant avril.

Afin de poursuivre la dynamique engagée par cette première session, une **deuxième session de candidatures est ouverte depuis le mercredi 29 mars et jusqu'au vendredi 9 juin 2023**. Les candidatures sur cette session concerneront la phase ACTEE 2 du projet, qui s'étend jusqu'au 31 décembre 2023. Comme pour la première session de candidatures, tous les projets sélectionnés auront la possibilité de réabonder leur enveloppe sur ACTEE+ en septembre 2023 pour poursuivre leurs projets en 2024 et 2025.

Nous encourageons toutes les collectivités intéressées par ce sujet à suivre l'exemple des premiers candidats et à se lancer sur la thématique de l'effacement électrique pour préparer dès maintenant l'hiver prochain. Les candidatures de métropoles et de grandes agglomérations, dont le potentiel d'effacement est particulièrement élevé, sont notamment encouragées pour cette session de candidature.

Afin de vous familiariser avec la thématique de l'effacement électrique en prévision d'une candidature, retrouvez notre kit effacement électrique <https://www.programme-cee-actee.fr/wp-content/uploads/2022/12/Kit-effacement.pdf> ainsi que notre outil de pré-diagnostic des capacités d'effacement de vos sites : [https://www.programme-cee-actee.fr/wp-content/uploads/2022/12/ACTEE\\_IFPEB\\_Outil-de-criblage.xlsx](https://www.programme-cee-actee.fr/wp-content/uploads/2022/12/ACTEE_IFPEB_Outil-de-criblage.xlsx) et nos webinaires de formation à l'effacement <https://www.programme-cee-actee.fr/evenements/webinaire-de-formation-a-leffacement-20-janvier-2023/>

## **Évènement banque des territoires : Rénovation énergétique des bâtiments publics**

L'évènement Acceler'Action organisé par Hub des territoires dispositif de la banque des territoires au lieu le 14 avril 2023 de 16h à 17h 30. Parmi les différents intervenants, Guillaume Perrin chef adjoint à la FNCCR (fédération nationale des collectivités condescendantes et régies), présentera le programme ACTEE et le diagnostic des bâtiments publics. Cet événement sera l'occasion d'évoquer les enjeux actuels et à venir, d'exposer des solutions concrètes pour accompagner les collectivités dans ces démarches et de partager des retours d'expériences de collectivités pour mettre en lumière les facteurs clés de succès.

Pour vous inscrire à l'évènement : [CLIQUEZ ICI](#)

## **Bilan de ACTEE I : la plateforme toucan toco**

Cette plateforme a été réalisée dans le but de mettre en valeur les résultats de ACTEE I, elle regroupe les différents chiffres clés du projet ACTEE I dans plusieurs catégories : le réseau d'économes de flux, les travaux impulsés et les montants financés. Dans sa continuité la plateforme sera alimentée des résultats ACTEE 2 courant 2023.

Vous pouvez retrouver ici la plateforme : [CLIQUEZ ICI](#)



---

## Agenda ACTEE:

Retrouvez l'ensemble des événements passés et à venir sur notre site internet : [CLIQUEZ ICI](#)

24 avril : COREG à Clermont Ferrand.

11 avril : Plénière dédiée au réseau des économes de flux.

**Nouvelle FAQ Disponible :** Retrouvez la nouvelle FAQ ACTEE 2 maintenant disponible sur notre site internet : [CLIQUEZ ICI](#)

---

## Offres d'emplois:

Afin de mettre en œuvre des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires, ACTEE et ses lauréats recrutent !

Retrouvez les offres d'emploi du programme ACTEE :

[CLIQUEZ ICI](#)

Retrouvez les offres d'emploi des lauréats ACTEE :

[CLIQUEZ ICI](#)

---

RETROUVEZ NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



---

CONTACT UTILE : [actee@fnccr.asso.fr](mailto:actee@fnccr.asso.fr) - [www.programme-cee-actee.fr](http://www.programme-cee-actee.fr)

**ACTEE**

Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique



territoire  
d'énergie



---

FNCCR 2023 - Tous droits réservés  
20 boulevard de Latour-Maubourg 75007 PARIS

En application de la Règlementation « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou ne plus recevoir d'informations de la part de la FNCCR, il vous suffit de nous contacter [rgpd@fnccr.asso.fr](mailto:rgpd@fnccr.asso.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)